



Philippe Leuba
Conseiller d'Etat

Chef du Département de l'économie

Rue Caroline 11
1014 Lausanne

Office fédéral du sport
Service juridique
Route principale 245 - 253
2532 Macolin

Lausanne, le 3 avril 2012

Prise de position relative à l'audition inhérente à l'Ordonnance sur les systèmes d'information de la Confédération dans le domaine du sport (OSIS)

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre envoi du 6 mars dernier concernant l'ouverture de l'audition citée en titre et nous vous remercions de nous consulter dans ce cadre.

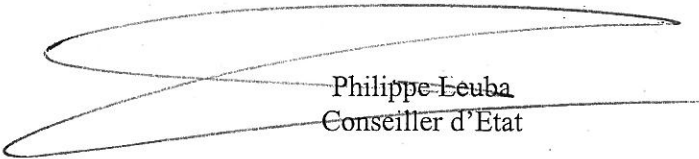
Après lecture attentive des documents, nous vous prions de prendre note que nous avons des remarques de principe à formuler sur l'article 25 uniquement.

D'une part, nous nous opposons à l'augmentation possible de la taxe forfaitaire cantonale de l'accès en ligne à la banque de données nationale. Les frais inhérents à l'augmentation de l'activité Jeunesse+Sport sont effectifs pour la Confédération mais également pour les Cantons. A titre d'exemple, l'Office J+S du Canton de Vaud a dû augmenter son personnel ces dernières années, notamment à cause de l'introduction du programme J+S Kids. Dans ce sens, il ne nous apparaît pas souhaitable que l'ordonnance laisse une marge de manœuvre pour l'augmentation future de la taxe forfaitaire au détriment des Cantons.

D'autre part, nous nous opposons tant à l'introduction d'une taxe de fr. 1.- pour tout cours, camp ou offre de formation des cadres réalisé que pour la liberté laissée dans l'ordonnance d'augmenter cette taxe de 50% dans les années qui viennent pour la passer à fr. 1.50. En effet, si le but de la Confédération est d'encourager les cantons à promouvoir autant que faire se peut les activités Jeunesse+Sport, le fait d'ajouter à la taxe forfaitaire que nous connaissons aujourd'hui une taxe variable en fonction du volume d'activités n'est pas un signe d'encouragement pour les Cantons qui font des efforts particuliers pour la promotion de l'encadrement des activités sportives.

En vous remerciant de tenir compte de ce qui précède, nous vous prions de croire, Madame Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Chef du département


Philippe Leuba
Conseiller d'Etat

Copie

- M. Roland Ecoffey, chef de l'Office des affaires extérieures du Canton de Vaud